

## **Belgique : les perquisitions tournent au conflit Eglise-Etat (1)**

**Author** : Riposte Catholique

**Categories** : [Relations avec les Etats](#)

**Date** : 29 juin 2010

Ces derniers jours, la Belgique ne cesse de faire parler d'elle. Activant mes contacts au Nord de Quiévrain, je vous préparais quelques dépêches de fond sur ce pays, mais j'ai décidé d'accélérer la cadence à la faveur des deux grands événements du moment: la nomination de Mgr Josef De Kesel à Bruges et les perquisitions à Malines et à Louvain.

Les perquisitions, tout d'abord. Les faits sont déjà connus : la police est venue fouiller à l'archevêché, à Malines, mais aussi à Louvain, à la « Commission pour le traitement des plaintes pour abus sexuel dans la relation pastorale ». A Malines, elle a emporté des dossiers du service du personnel de l'archevêché et l'ordinateur personnel du cardinal Danneels (lequel, au lieu de se retirer de la circulation comme il l'avait annoncé, a au contraire élu domicile à quelque pas du palais primatial).

Sur le fond, il faut bien reconnaître que le juge d'instruction Wim De Troy avait matière à soupçons, après les révélations faites par Mgr Vangheluwe, l'évêque démissionnaire de Bruges. On pouvait également avoir des craintes au vu des faits soulevés, en 1998 déjà, par Alexandra Colen (parlementaire du parti séparatiste VB mais agissant en l'occurrence à titre personnel, comme mère de famille), qui avait dénoncé des « catéchismes » mettant sur les lèvres de bambins des propos explicitement sexuels. Pour ce qui ont le coeur bien accroché, [voici le lien](#).

Quant aux méthodes, il faut reconnaître que les enquêteurs n'y sont pas allés de main morte. Les évêques de Belgique, assemblés en plénière avec le nonce (au sujet de la nomination de Mgr De Kesel), ont été sequestrés pendant près de 9 heures dans le palais archiépiscopal.

Les policiers leur ont confisqué tous les téléphones, sous prétexte de les empêcher d'avoir des contacts avec l'extérieur. Chacun des évêques a ensuite été interrogé par les policiers. Même le primat, Mgr Léonard, a été empêché de sortir pour aller célébrer une grand-messe qui était

prévue à la basilique nationale du Sacré Coeur (messe par ailleurs profanée par des protestataires, [comme je l'ai déjà écrit ici](#)).

Protégé par son statut diplomatique, seul le nonce, Mgr Berloco, a pu « s'évader ». Très choqué (même à Caracas, son poste précédent, il n'a pas eu à subir de telles vexations de la part de la police d'Hugo Chávez), il a alerté la Secrétairerie d'Etat. Mgr Mamberti, secrétaire pour les relations avec les Etats, a convoqué l'ambassadeur de Belgique et lui a servi une protestation virulente : « vive stupeur pour les modalités » employées et « indignation » pour la « violation » de sépultures. Des termes exceptionnels en langage de chancelleries.

Détail piquant que j'ai vérifié : l'art. 453bis du Code pénal belge alourdit la peine quand la violation de sépulture est motivée par la haine raciale ou religieuse. Bien entendu, ces forages ont été justifiés au motif que les enquêteurs cherchaient des dossiers cachés dans ces tombes. Vous surprendrai-je en disant qu'on n'y a rien trouvé ? J'ai même obtenu un scoop que je vous livre : pour ce « Leonardo Code » digne d'une série B, le magistrat instructeur avait été tuyauté par Dan Brown.

(à suivre)